



**TOURNOI NATIONAL
CADETTES/CADETS 1ère année
LABEL A
DE TOULOUSE/HAUTE-
GARONNE**

Dimanche 23 avril 2017

**MAISON DU JUDO
Chemin Cassaing
31500 Toulouse**

FFJDA

comité Hte Garonne



Comité de la Haute-Garonne de Judo, jujitsu, Kendo & DA

TOURNOI NATIONAL DE TOULOUSE/HAUTE-GARONNE LABEL A (CADETTES ET CADETS 1^{ère} année)

Dimanche 23 avril 2017

LIEU : Maison du Judo – Chemin Cassaing – 31500 Toulouse

CONTACTS TOURNOI : Nadir ALI BEY (CTF) 06.85.82.14.30 alibeyn@yahoo.fr

Jean-Claude BORREDON (Président) judo31dep@gmail.com

Inscriptions sur le site de la FFJDA <http://www.ffjudo.com/>

ORGANISATION TOURNOI : COMITE DE LA HAUTE GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA

Le comité d'organisation et ses différents partenaires, ont pour objectif de donner, à ce tournoi national labellisé se déroulant dans le Sud Ouest, une qualité d'accueil et un déroulement dignes des plus grandes manifestations.

Pour cela le cahier des charges élaboré par la F.F.J.D.A. pour les labels nationaux sera en tout point respecté.

Vous trouverez dans le règlement qui suit les différentes composantes de cette organisation.

HORAIRES :

- ✦ De 09h00 à 09h30 : **Pesée cadettes.**
- ✦ 10h00 : Cérémonie protocolaire.
- ✦ De 10h00 à 10h30 : **Pesée cadets -46kg et -50kg**
- ✦ 10h15 : Début des combats.
- ✦ 13h00 à 13h30 : **Pesée cadets -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, +90kg.**
- ✦ 14h00 : Début des combats.
- ✦ 17h00 : Remise des récompenses.

[Une pesée officieuse sera mise en place la ½ heure précédent la pesée officielle](#)

REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1

Ce tournoi s'adresse aux cadets et cadettes nés en 2002, il est de niveau national et accueille notamment les judokas inscrits dans les filières d'accès au haut niveau.

Rappel des catégories de poids (Pas de tolérance):

Masculins - 46 Kg, - 50 Kg, - 55 Kg, - 60 Kg, - 66 Kg, - 73 Kg, - 81 Kg, - 90 Kg et + 90 Kg

Féminines - 40 Kg, - 44 Kg, - 48 Kg, - 52 Kg, - 57 Kg, - 63 Kg, - 70 Kg et + 70 Kg

Article 2

Les participants sont engagés par les clubs, les comités départementaux, les ligues, les structures d'entraînements.

Le tirage au sort tiendra compte de l'engagement fait par le responsable de délégation.

Article 3

Le nombre maximum d'engagés par catégorie de poids est limité à 64. Jusqu'à 16 engagés, la catégorie se déroulera en poules + tableaux à double repêchage.

A partir de 17 engagés: tableau avec double repêchage.

Article 4

Les judokas devront présenter le passeport sportif en règle et payer la somme de **5 euros** pour l'engagement **par chèque à l'ordre du « Comité de la Haute-Garonne de Judo »**. Aucune dérogation ne sera prise en compte.

Article 5

Les horaires sont donnés à titre indicatif ; cependant les organisateurs se réservent le droit de modifier ceux-ci et de statuer en cas de litige pour le bon déroulement de la manifestation.

Article 6

L'engagement des compétiteurs se fait sur le site fédéral ; aucune inscription ne sera prise sur place. Les inscriptions seront closes le **dimanche 16 avril 2017** et aucun engagement supplémentaire ne pourra être effectué après cette date.

